



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Haut Conseil de la Commande Publique de La Réunion

Saint Denis, le 31 mars 2022

Mesdames, Messieurs,

Le rôle fondamental du Haut Conseil de la Commande Publique (HCCP) est d'être un espace de démocratie territoriale et d'intelligence collective. Sa mission principale est de contribuer à maximiser les retombées économiques et sociales de la commande publique sur le territoire au bénéfice de toutes ses parties prenantes.

Pour cela, son objectif est de favoriser la rencontre optimale et vertueuse de la demande et de l'offre, en agissant sur quatre axes principaux : la mutualisation, la coopération, le partage d'expériences et la production de biens communs mutuellement profitables.

Au cours de la réunion du comité plénier du 6 décembre 2021 la Charte de la commande publique de La Réunion, acte fondateur du réseau, a été présentée à l'ensemble de ses membres et nous avons eu le plaisir d'accueillir ses deux premiers signataires - la CIVIS et la CINOR - dont nous saluons l'engagement.

Matérialisation d'engagement réciproque au service du développement économique, la Charte a été créée pour maximiser la performance et l'efficacité des achats et mettre en réseau ses signataires. Ses fondements reposent sur trois grands principes immuables de l'achat public :

- ✓ la liberté d'accès à la commande publique : le droit de toute personne remplissant les conditions pour candidater,
- ✓ l'égalité de traitement des candidats : tous doivent disposer des mêmes informations,
- ✓ la transparence des procédures : publicité facile d'accès et cahier des charges clairement défini.

Signer cette charte, c'est vous engager à :

- ✓ mettre en œuvre les bonnes pratiques issues du réseau HCCP dans le respect de la réglementation en vigueur,
- ✓ exercer vos responsabilités dans un cadre de confiance réciproque avec l'écosystème de la commande publique, dans la connaissance et le respect de leurs droits et devoirs respectifs,
- ✓ nourrir la confiance entre tous les acteurs publics et privés de la commande publique.

Pour matérialiser votre contribution à cet élan collectif, nous vous adressons aujourd'hui cette Charte et ses 10 engagements et nous vous invitons à la signer de façon solennelle. Par cela, vous manifesterez votre volonté de contribuer à transformer l'acte d'achat public ordinaire, en un acte stratégique de développement socio-économique du territoire, tant en termes d'emploi et d'innovation que d'inclusion sociale, de diversification et de densification de nos filières locales.

Dans la chaleureuse perspective de vous compter parmi les prochains signataires de la Charte, nous vous invitons à nous contacter pour les modalités d'organisation de cette signature : **hccp-secretariatpermanent@reunion.pref.gouv.fr** et nous confirmer les coordonnées de l'élu et/ou du responsable en charge du suivi de ce dossier.

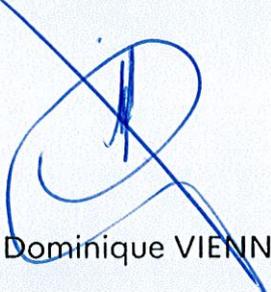
Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Préfet



Jacques BILLANT

Le Président du HCCP



Dominique VIENNE

**Liste des destinataires :**

Conseil régional  
Conseil général  
Communes  
Intercommunalités (CINOR et CIVIS, pour information)  
SEM  
SPL  
Syndicats mixtes  
Bailleurs sociaux  
Hôpitaux  
Aéroport  
Port  
EDF  
Albioma  
ADEME  
SIDELEC  
ONF  
Parc National